

## Réponse managériale de SOS Villages d'Enfants Belgique au rapport d'évaluation de la stratégie de renforcement économique du programme Children4Change (2022- 2026)

*Document public*

### 1. Informations de base

Intitulé du rapport d'évaluation	Evaluation de la stratégie de renforcement économique
Période d'évaluation	Juillet 2025 – décembre 2025
Date du rapport	20 décembre 2025
Évaluation réalisée par	Arkayn Company (Dieuveil Ngoubou et Alexandra Déon, consultants )
Contrôle qualité réalisé par	NA
Évaluation commanditée par	SOS Villages d'Enfants Belgique
Coût total de l'évaluation	19.425€

### 2. Résumé du processus d'évaluation

SOS Villages d'Enfants Belgique met en œuvre le programme « Children4Change » au Burundi, en RDC et au Sénégal pour la période 2022-2026, en collaboration avec les Associations Membres SOS Villages d'Enfants au Burundi (SOS VE BDI), SOS Villages d'Enfants en RDC (SOS VE RDC) et SOS Villages d'Enfants au Sénégal (SOS VE SN), financé à titre principal par la Direction Générale de la Coopération au Développement et Aide Humanitaire (DGD) du Service public fédéral belge des Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement.

En application du plan d'évaluation 2022-26, SOS Villages d'Enfants Belgique (SOS VE BE), en collaboration avec les 3 Associations Membres SOS partenaires, a commandité une évaluation de la stratégie de renforcement économique pour répondre au besoin de consolidation de la stratégie de renforcement économique. L'objectif de cette évaluation était double (i) réaliser un bilan de l'ensemble des activités de renforcement économique et (ii) définir une stratégie de renforcement économique efficace, efficiente et qui répond aux besoins locaux.

L'évaluation externe est accueillie positivement par SOS VE BE et ses partenaires dans un souci de progression constante et de professionnalisme de leurs actions, conformément à la Politique d'évaluation de SOS VE BE et aux principes de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR).

### 3. Appréciation interne du processus d'évaluation

Le Comité de Suivi de l'évaluation, composé de représentants de SOS VE au Burundi, SOS VE en RDC, SOS VE au Sénégal et SOS VE Belgique, a évalué le processus d'évaluation au travers des rubriques suivantes :

- i. La planification et le respect des délais
- ii. Les ressources allouées
- iii. Le processus de sélection des consultants
- iv. La visite de terrain et collecte des données
- v. Le rapport provisoire
- vi. Le rapport final
- vii. La transparence et communication
- viii. L'implication des différentes parties prenantes dans le processus évaluatif.

Tous les critères évalués ont reçu l'appréciation « satisfaisante » ou « très satisfaisante ».  
Les bonnes pratiques relevées par le Comité de suivi sont les suivantes :

- *Rubrique i) Planification et respect des délais* : le concept d'évaluation « conjointe », soit une évaluation réalisée de manière collaborative entre le ou les consultants et l'équipe des programmes internationaux de SOS VE Belgique, est soulevé comme point fort. Ce caractère conjoint permet des questionnements intéressants et un enrichissement du champ de l'évaluation ;
- *Rubrique v) Rapport provisoire* : la flexibilité et rigueur du consultant est soulignée pour prendre en compte les commentaires et remarques sur le rapport provisoire de SOS VE Belgique, ainsi que des équipes des partenaires SOS ;
- *Rubrique viii) Implication des différentes parties prenantes dans le processus évaluatif* : le personnel de SOS VE Belgique, ainsi que ses partenaires SOS, autant au niveau national qu'au niveau local, a été impliqué dans l'évaluation. Un comité de suivi de l'évaluation incluant des représentants de chaque Association Membre (SOS VE Belgique, SOS VE Sénégal, SOS VE RDC, SOS VE Burundi) est chargé de suivi de l'évaluation. Les équipes locales sont impliquées dans la coordination des visites terrain et réalisent des commentaires sur le rapport. En RDC, où la visite terrain n'a pas été réalisée en raison du contexte sécuritaire, les équipes locales ont été impliquées dans le processus évaluatif par plusieurs échanges en ligne.

Les principaux points d'amélioration sont les suivants :

- *Rubrique iii) Processus de sélection des participants* : le comité de suivi de l'évaluation souhaite améliorer la planification des entretiens avec les consultants afin de permettre à tous ses représentants de libérer le temps nécessaire pour y participer ;
- *Rubrique iii) Processus de sélection des participants* : face à grand nombre de candidatures, le comité de suivi de l'évaluation souhaite restreindre les critères d'éligibilité pour évaluer un nombre de candidatures plus raisonnable.

#### 4. Réponse du Comité de suivi

*Réponse du Comité de suivi au rapport dans son ensemble :*

Le Comité de Suivi accueille positivement le rapport d'évaluation dans une démarche d'apprentissage et en tire des enseignements clés.

Quatre observations principales se dégagent :

1. **L'importance d'un système de suivi et évaluation capturant les effets du programme** : onze recommandations sur vingt concernent la mesure des effets des activités de renforcement économique dans le programme. Elle recommande l'intégration de nouveaux indicateurs ou apportent des conseils sur la nature des indicateurs. Ces recommandations sont accueillies positivement et seront prises en compte dans le développement du prochain programme, tout en les conciliant avec la volonté de ne pas surcharger le système de suivi et d'assurer une complémentarité entre système de suivi et plan d'évaluation.
2. **La nécessité d'échange d'expérience entre Outcomes** : trois recommandations sur vingt invitent à l'échange de pratiques ou d'outils utilisés par une des équipes des partenaires SOS. Cela démontre la richesse des expertises en interne et la nécessité d'en tirer profit au travers d'échanges d'expérience et de canaux de communication sur des thématiques pertinentes.
3. **L'importance de la capitalisation** : la troisième recommandation, invitant SOS VE à réaliser un guide du renforcement économique, ce qui était par ailleurs une requête de SOS VE faisant

partie intégrante de cette consultance pour compléter l'exercice évaluatif, met en avant l'importance de la capitalisation. Les documents de capitalisation sont des outils essentiels pour l'harmonisation des approches, sans les dénier de leurs spécificités locales, le maintien de la mémoire institutionnelle et l'évolution des approches dans le temps.

4. **La temporalité de cette évaluation** : cette évaluation est réalisée en année 4 du programme. Son rapport final est reçu en fin d'année 4 et analysé en début d'année 5, ce qui laisse peu d'opportunités d'adaptation du programme actuel. Cela dit, SOS VE prend acte de la grille d'analyse des recommandations et le considère comme un document essentiel dans le développement du programme 27-31.

*Réponse du Comité de suivi aux recommandations :*

La réponse détaillée du Comité de suivi aux 20 recommandations se trouvent en [Annexe 1](#).

## 5. Plan d'action et système de suivi

Un plan d'action comprenant i. la personne responsable, ii. la temporalité, iii. le budget nécessaire pour mettre en œuvre chaque recommandation validée ou validée en partie a été réalisé par les membres du Comité de suivi de l'Évaluation. Ce plan d'action a été validé par les membres des Comités de Pilotage de chaque Outcome. Son suivi est réalisé dans les réunions de Comité de Pilotage mensuelles de chaque Outcome. Ce document interne peut être partagé avec les bailleurs sur demande.

## 6. Annexes

Annexe 1 – Grille d'analyse des recommandations

Fait à Bruxelles, le 18/03/2026

Nom du représentant	Signature
SOS Villages d'Enfants Belgique	
Hilde Boeykens, Directrice Nationale	